



## BULLETIN D'ADHESION A LA ROADEF 2012

Renvoyez simplement ce bulletin accompagné de votre bon de commande ou de votre règlement (chèque<sup>1</sup> à l'ordre de La ROADEF ou virement), à l'adresse indiquée.

ATTENTION : pour recevoir la revue 4'OR en 2012 vous devez impérativement adhérer avant le 15 mars 2012 (date de transmission du fichier à Springer).

Les tarifs proposés ci-dessous incluent, outre les services habituels de l'association (site web, lettre d'information, parrainage...) :

- Membre actif, retraité, bienfaiteur : bulletins semestriels de la ROADEF, 1 Abonnement 4'OR, 1 tarif réduit aux conférences, 1 vote.
- Membre étudiant : idem (revue 4'OR fournie ou non en fonction du choix d'adhésion).
- Membre institutionnel : bulletins semestriels de la ROADEF, 1 Abonnement 4'OR, 3 tarifs réduits aux conférences, 1 vote.
- Adhésion partenaire : pour les institutions souhaitant faire identifier un grand nombre d'adhérents – voir bulletin d'adhésion spécifique.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Institution : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_ Date de la demande : \_\_\_\_\_

Page personnelle<sup>3</sup> : <http://>

ETIEZ-VOUS ADHERENT ROADEF EN 2011?    Oui    Non

Vous adhérez en tant que : (entourer la mention correcte)

Actif 57 €                                      Etudiant sans 4'OR 15 €                      Etudiant avec 4'OR 30 €

Institution 170 €                              Retraité 40 €                                      Bienfaiteur 150 €

Adhésion PARTENAIRE 1000 €    (remplir une fiche spécifique)

Adhésion 2 ans (2012 et 2013) :    Non    Oui (doubler le montant à payer)

Désirez-vous recevoir une facture ? (suite à un bon de commande)    Oui    Non

Adresse email pour l'envoi de la facture (attention, les factures sont envoyées en format électronique uniquement) :

Bulletin à renvoyer (accompagné du règlement ou du Bon De Commande) à :

Frédéric GARDI  
Trésorier de la ROADEF  
Bouygues e-lab  
32 avenue Hoche  
75008 Paris

<sup>1</sup> d'une banque française uniquement, les chèques provenant de l'étranger ne sont pas acceptés.

<sup>2</sup> ne sera transmis à personne et ne sera utilisé que pour l'envoi de la lettre bimestrielle, les votes par courriel et les urgences.

<sup>3</sup> seulement si vous voulez qu'elle figure sur le site web de la ROADEF